



Lycée Guez de Balzac  
Place Beaulieu  
BP1368  
16016 Angoulême

Affaire suivie par  
Anne-Marie Borrego

**Téléphone**  
05-45-22-41-00  
**Télécopie**  
05-45-22-94-93

**Courriel**  
Ce.0160002r@ac-poitiers.fr

La Provisure

A

Parents d'élèves

Angoulême, le 13 octobre 2014

**Objet : Message SMS- A compter du 3 novembre 2014**

Madame, Monsieur

Soucieux d'améliorer l'information qui vous est due, je souhaite vous indiquer qu'à compter du 3 novembre nous utiliserons le numéro de téléphone portable du « responsable légal 1 » pour vous adresser un SMS en cas d'absence de votre enfant **SI nous n'avons pas été prévenus de cette absence.**

L'idéal étant que les parents préviennent dès que possible de l'absence de leur enfant.

**Un premier message** vous sera envoyé en milieu de matinée et vous demandera de nous rappeler pour régulariser la situation.

Sans réponse de votre part **un second message** vous parviendra en milieu d'après midi. A ce moment là de la journée nous relèverons aussi les absents de la demi-journée.

Je rappelle ici qu'aucun élève n'est autorisé à quitter le lycée sans en demander la permission et que lorsque cela se produit cela génère beaucoup d'inquiétude.

Si nous sommes toujours sans nouvelles en fin de journée, non seulement nous ferons partir un **courrier** traditionnel mais dans certains cas les conseillères principales d'éducation vous passeront un appel téléphonique.

Cet outil doit nous permettre d'accélérer la circulation de l'information et nous assurer une meilleure réactivité. Comme lors de chaque lancement d'une nouvelle démarche ou d'un nouvel outil il pourrait y avoir quelques soucis techniques ou hésitations. Aussi je sollicite votre compréhension et vous remercie de nous aider à améliorer ce nouveau service par des remarques ou suggestions constructives.

Dans l'attente, je vous présente Madame, Monsieur mes sincères salutations.

Anne-Marie Borrego